



2019
RAPPORT D'ACTIVITÉS

RAPPORT MORAL ET FINANCIER RÉALISÉ
À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
DU 2 SEPTEMBRE 2020

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CRCC DE PARIS

1	RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT _____	04
2	LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES _____	06
3	LES GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION _____	07
	● LA LOI PACTE - LA RECONQUÊTE	
	● TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	
4	SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS _____	17
	● SERVICE CONFRÈRES	
	● CÔNTRÔLE QUALITÉ	
	● FORMATION	
	● SERVICE JURIDIQUE	
	● COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ	
5	RAPPORT FINANCIER _____	37
	● RAPPORT DU TRÉSORIER	
	● RAPPORT DES CENSEURS	
	● COMPTES ANNUELS	



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CRCC DE PARIS



Olivier Salustro,
Président de la
CRCC de Paris

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de la loi Pacte. Une année qui a été tournée pour la CRCC de Paris sur la « reconquête » avec l'objectif principal d'aider et d'accompagner les professionnels dans les changements profonds engendrés par cette nouvelle loi.

En début d'année, je vous écrivais qu'il nous fallait nous réinventer, nous rassembler, nous transformer et nous entraider. Ce sont ces mots d'ordre qui ont rythmé notre chemin vers la reconquête.

SE RÉINVENTER

Le **Collectif CAC en mouvement** composé de 17 CRCC a porté le projet de la création d'une plateforme de certification des comptes des TPE et PME : **The SmartList**. L'objectif de celle-ci est de promouvoir les entreprises vertueuses, celles qui bénéficient de la certification d'un commissaire aux comptes, et de faire de notre signature un véritable label, porteur de valeur.

Depuis l'automne 2019, le projet est conjoint avec la CNCC. Le développement technique de cette plateforme interviendra fin 2020.



SE RASSEMBLER

Le collectif a continué son combat contre les changements de la loi Pacte et a déposé de nombreux amendements au Sénat, dont celui concernant la norme ALPE : Audit légal Petites Entreprises¹, l'autre relatif aux « petits groupes » permettant à une personne ou une entité, non EIP et non astreinte à publier des comptes consolidés de désigner pour 3 ou 6 ans un commissaire aux comptes.

SE TRANSFORMER

Le **GT audit informatique**, toujours motivé dans sa volonté d'accompagner les professionnels dans les évolutions liées au numérique, a mis à jour et enrichi son célèbre « Guide Audit informatique : tous concernés ! » avec des fiches SACC (Services autres que la certification des comptes) en audit des systèmes d'Informations.

De son côté **le Lab50**, l'observatoire de l'intelligence artificielle qui explore le futur des métiers du chiffre, a mis en place le « Campus du Lab », un parcours de formations pour développer des compétences en data analyse et business intelligence, s'acculturer au machine learning, tout en développant ses compétences comportementales (soft skills) pour conduire les changements et initier une démarche d'innovation au sein de son cabinet.


S'ENTRAIDER

La loi Pacte a poussé la CRCC de Paris à mettre en place un dispositif d'aide et d'accompagnement à destination des professionnels sous forme de 3 groupes de travail :

- **Accompagnement stratégique** dont l'objectif à travers des réunions d'écoute a été de proposer un accompagnement opérationnel, individualisé et efficace destiné aux cabinets les plus fragilisés.
- **Nouvelles missions** avec le développement de fiches SACC (services autres que la certification des comptes) : cartographie des risques sociaux, cartographie des risques fiscaux et diagnostic Performance et Croissance.
- **Formations** en proposant un parcours de formation « Engager le rebond avec la CRCC de Paris » pour permettre aux professionnels de développer de nouvelles compétences, tant d'un point de vue métier qu'en termes de savoir être.

¹ Une nouvelle mission légale pour le commissaire aux comptes dont la durée du mandat est limitée à 3 exercices pour les petites entreprises qui ne dépassent pas, à la clôture d'un exercice social, deux des trois seuils suivants : Total bilan de 4 millions d'euros / Chiffre d'affaires H.T. de 8 millions d'euros / Effectif de 50 salariés

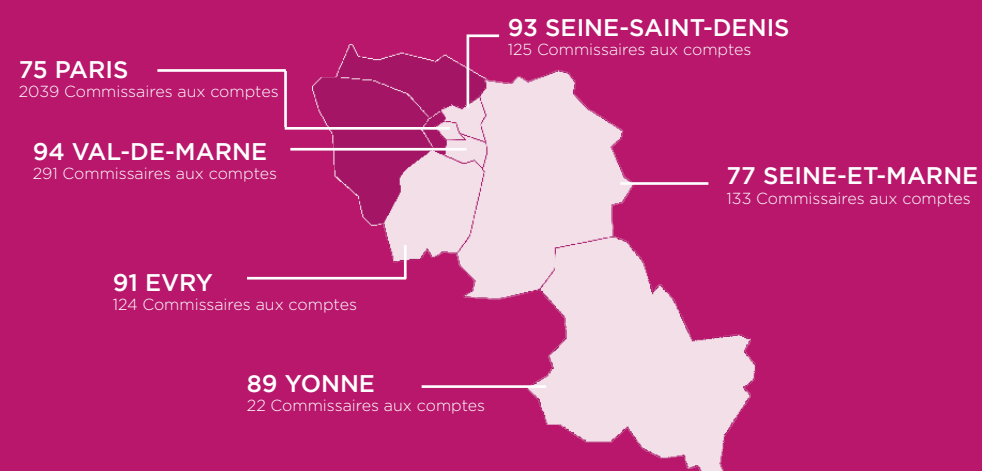
LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES


2 734
COMMISSAIRES
AUX COMPTES




1 630
SOCIÉTÉS DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES

RÉPARTITION DES CAC MEMBRES DE LA CRCC DE PARIS EN DÉPARTEMENTS




15
STAGIAIRES
CAFCAC


2
CONTRÔLEURS
DE STAGE


42
CONTRÔLEURS
QUALITÉ


26 ÉLUS ET 10
PERMANENTS

GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION : LE COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CARREFOUR DES TRANSFORMATIONS



LOI PACTE LA RECONQUÊTE

LOI PACTE - LA RECONQUÊTE

Pour pallier les grands changements induits par la loi Pacte, la CRCC de Paris a consacré l'année 2019 à l'accompagnement des commissaires aux comptes, en mettant en place un dispositif d'aide pour les plus impactés par la loi. De ce dispositif sont nés trois groupes de travail :

ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE

Lors de notre évènement « Focus sur l'actualité » organisé le 25 mars 2019 ayant réuni plus de 560 commissaires aux comptes, le groupe de travail « Accompagnement stratégique » a lancé un questionnaire pour mesurer les impacts de la loi Pacte sur les cabinets. Sur 451 réponses à ce questionnaire, 35.5% des CAC interrogés estimaient une perte supérieure à 60% de leur nombre de mandats et 31.7% des CAC interrogés estimaient une perte entre 31 et 60% de leur chiffre d'affaires de CAC. Ce questionnaire avait aussi pour objectif de recueillir les besoins d'accompagnement des membres de la CRCC de Paris dans ce nouveau paradigme.

En réponse aux demandes exprimées, des rencontres sous forme de réunions d'écoute ont eu lieu avec les plus impactés et les élus de la CRCC de Paris (5 réunions avec 45 participants).

Pour les commissaires aux comptes les plus fragilisés, une cellule psychologique a été mise en place, en synergie avec l'ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, joignable sur le **n° vert 0 800 94 25 94**.

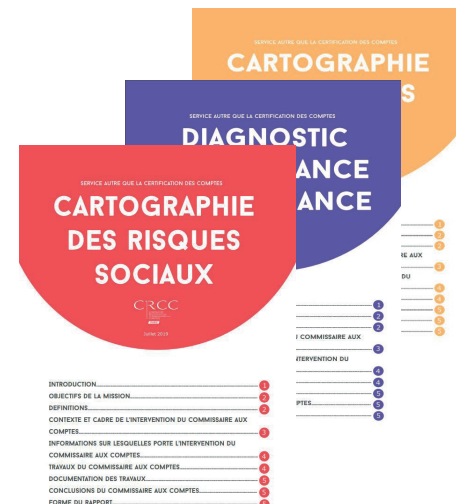
NOUVELLES MISSIONS

La loi Pacte pose un tout nouveau cadre d'exercice aux commissaires aux comptes tout en les poussant à améliorer leur communication vis-à-vis du chef d'entreprise.

Dans ce nouveau contexte, le GT Missions de la CRCC de Paris a identifié 3 missions que les CAC peuvent développer pour mieux répondre aux besoins de sécurisation et de performance de leurs clients. Ces trois nouvelles missions ont fait l'objet de trois fiches SACC - Services autres que la certification des comptes rédigées par le GT :

- **Cartographie des risques fiscaux**
- **Cartographie des risques sociaux**
- **Diagnostic Performance et Croissance**

Afin de les aider à les intégrer à leur portefeuille de missions et à les commercialiser auprès des clients ou de prospects, la CRCC de Paris met également à leur disposition un document d'aide à la réflexion stratégique en amont, ainsi qu'un argumentaire commercial.



LES FORMATIONS POUR RECONQUÉRIR

Sous l'effet de la loi PACTE, le commissariat aux comptes passe d'une obligation décrétée à une utilité de marché. Ainsi, afin d'être en capacité de proposer de nouvelles offres, les commissaires aux comptes doivent réorienter et restructurer leur activité.

Cette réflexion stratégique nécessite de développer de nouvelles compétences, tant d'un point de vue métier qu'en termes de savoir être.

Pour cela, la CRCC de Paris a développé le parcours « **Engager le rebond avec la CRCC de Paris** », un parcours composé de 5 jours reprenant celui déjà proposé par la CNCC « Engager le rebond », avec l'ajout d'une journée consacrée au management et à la conduite du changement.

Ce parcours a pour objectif de permettre à chaque professionnel de bénéficier d'un accompagnement cohérent et articulé pour engager de manière opérationnelle le rebond. Il leur permettra de comprendre et de s'approprier les nouvelles offres, d'en maîtriser les techniques de mise en œuvre chez leurs clients et bien évidemment d'être capable de les vendre en fonction de leurs orientations stratégiques.

En 2019, 45 CAC ont participé à ce parcours.

A. Engager le rebond (5 jours)	
1	Refondre la stratégie de son cabinet
2	Acquérir les fondamentaux des relations commerciales
3	Comprendre et maîtriser la mission ALPE
4	Connaître les nouvelles offres du marché contractuel
5	Comprendre les enjeux de la transition numérique
B. Management (1 jour)	
6	Développer ses talents et devenir pleinement acteur de son futur

De son côté, le Lab50 a développé, en collaboration avec l'ASFOREF, « **le Campus du Lab50** ». Un parcours de 6 jours de formation (en parcours ou à la carte), pour adopter la culture « Data » et développer les « Soft Skills » ou compétences comportementales.

50 participants ont pu suivre le parcours en 2019.

Journée 1	Power BI - Niveau I
Journée 2	Favoriser l'innovation au sein du cabinet
Journée 3	Power BI - Niveau II
Journée 4	Power BI - Niveau II
Journée 5	Développer ses talents et devenir pleinement acteur de son futur
Journée 6	Data science et Machine learning pas à pas

CAC INDEMN'

Soutenus par la CRCC de Paris, sept confrères ont constitué en juin 2019, l'Association pour l'indemnisation des commissaires aux comptes : **CAC Indemn'**.

L'objectif de cette association est d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux consœurs et confrères impactés significativement par les dispositions de la loi Pacte, afin de les aider dans leur démarche d'indemnisation.

Fin 2019, l'association comptait 218 adhérents.

LE COMPTOIR AUX MANDATS

La CRCC de Paris a décidé de mettre à la disposition des commissaires aux comptes un espace d'annonces relatives aux présentations de clientèle dont le suivi est assuré par le service juridique de la CRCC de Paris.

Le rôle de la CRCC de Paris se limite à mettre en relation les CAC intéressés afin de faciliter les échanges confraternels. L'institution régionale est l'intermédiaire mais ne s'immisce pas dans le processus de transmission.

PERSPECTIVES 2020

● INNOVER POUR SE TRANSFORMER

L'année 2020 sera l'année de l'innovation.

L'ensemble des GT évolueront en commissions afin d'être pérennisées dans le cadre de la nouvelle stratégie de la CRCC de Paris, « **Innové pour se transformer** » :

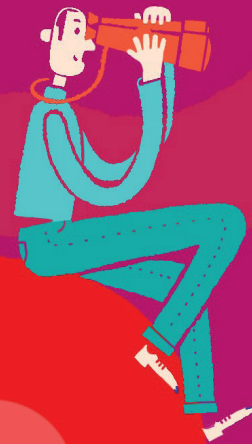
- **Missions & Prestations** pour répondre aux besoins d'aller au-delà des missions légales actuelles et envisager les revenus futurs, mais aussi fournir des clés pour réaliser et vendre ces prestations.
- **Performance de cabinets** pour travailler sur l'efficacité/efficience afin de délivrer plus, plus vite et mieux - grâce notamment à de nouveaux outils numériques.
- **Ressources humaines/soft skills/Compétences** pour répondre aux nouveaux besoins de formation des commissaires aux comptes et de leurs collaborateurs en matière de nouvelles missions et prestations, d'audit des SI, d'analyse de données, mais aussi de communication et marketing. La commission s'intéresse également aux nouveaux formats d'apprentissage afin de faciliter l'accès à du contenu pédagogique pratique et de manière plus régulière.

● LE BAROMÈTRE DE LA PROFESSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

2020 sera aussi la dernière année de mandature du conseil régional présidé par Olivier Salustro. Celle-ci sera marquée par la mise en place d'un **baromètre annuel** qui permettra de suivre les grandes évolutions du métier de commissaire aux comptes liées principalement à la mise en application de la loi PACTE et à la transformation digitale de notre profession.

Il s'agira d'évaluer en continu la réalité de la profession, de mesurer l'impact et les enjeux des évolutions législatives et digitales, et ainsi de permettre à la CRCC Paris de mieux accompagner ses membres.

GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION : LE COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CARREFOUR DES TRANSFORMATIONS



TRANSITION NUMÉRIQUE

AUDIT INFORMATIQUE

Voici 3 ans que le groupe de travail Audit informatique (GT) a diffusé son premier recueil de fiches pratiques avec l'objectif de vous aider à mieux appréhender le système d'informations (SI) dans le cadre de votre mission de certification, et de développer les opportunités d'échange avec votre client.

Un client dont le besoin de sécurité et de conformité ne fait qu'augmenter à mesure qu'il s'équipe de nouveaux outils numériques de gestion et de production, et échange des données en quantité de plus en plus importante sur différents réseaux.

Ces dernières années marquées par les cyberattaques à l'échelle mondiale, l'entrée en vigueur du RGPD, pour ne citer que ces exemples, ont renforcé la volonté du GT de vous apporter des clés pour répondre aux besoins d'accompagnement des chefs d'entreprise face à ces nouveaux risques et nouvelles réglementations.

VEILLE ET ACCULTURATION

Trois nouvelles matinées ont été organisées par ce groupe de travail en 2019 sur les thèmes suivants :

- Mars : **CyberAudit : évaluer l'exposition aux risques cyber**

Animée par Nathalie Malicet, présidente de la commission numérique et innovation de la CNCC.

- Mai : **L'analyse de données au service de la lutte anti-blanchiment**

En présence de Bruno Dalles, ancien directeur de Tracfin.

- Octobre : **L'audit du futur**

En présence de Romain Badé, fondateur de la start-up IAudit, Eléonore Caiveau-Partula, diplômée du DEC et lauréate du meilleur mémoire sur l'analyse de la Data dans l'audit, experte Power BI, et de Mathilde David et Fabrice Laurence de Caseware France.



NOUVELLES MISSIONS, PASSAGE À L'ACTION

Face à la nouvelle donne imposée par la loi Pacte, les commissaires aux comptes doivent se repositionner avec vigueur et créativité pour répondre aux attentes du marché et imaginer de nouvelles voies.

Le GT Audit informatique poursuit son ambition d'aider les consocérateurs et les confrères à développer une offre de services dans le domaine de l'audit des systèmes d'information.

Dans cette perspective, il a conçu plusieurs fiches de **Services autres que la certification des comptes SACC** en lien avec les fiches pratiques du guide de 2017 que vous pourrez découvrir **en deuxième partie du guide mis à jour et enrichi d'une synthèse de cartographie des risques.**

Le nouveau guide complet a été présenté lors de la journée de formation « Audit : les clés de la reconquête » du 9 juillet 2019 à la Maison de la chimie.



14

PERSPECTIVES 2020

Soucieux de proposer des services répondant aux besoins concrets des commissaires aux comptes pour les accompagner dans leur montée en compétences en audit des SI, les membres du GT Audit informatique ont soumis fin 2019 un questionnaire pour recueillir leurs attentes.

Sans surprise la formation, est arrivée en tête des besoins exprimés, suivie de la mise en relation des commissaires aux comptes avec des auditeurs spécialistes des SI pour la réalisation de missions de sous-traitance ciblées.

En réponse à ces demandes, le groupe de travail œuvrera donc à la conception d'une formation à l'audit informatique en e-learning qui devrait être déployée en fin d'année 2020 via l'ASFOREF, ainsi qu'à une évolution de la plateforme de mise en relation BBusi à l'automne.

Le GT, devenu commission avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la CRCC de Paris « Innover pour se transformer », diffusera durant l'été 2020, deux nouveaux guides pratiques :

- **Audit informatique des processus**
- **Recueil de tests d'audit de données**

Il se rapprochera par ailleurs des spécialistes du logiciel d'analyse de données Power BI en vue conclure un partenariat avec une association d'utilisateurs et mettre à disposition un modèle d'analyse du FEC prêt à l'emploi au 2nd semestre 2020.

LE LAB50

PRÊT À PASSER À L'ACTION ET À INNOVER ?

Telle était la question posée par Le Lab50 en 2019. L'objectif était d'enclencher votre transformation à travers le « **Campus du Lab50** », un parcours de formation co-construit avec l'ASFOREF pour répondre aux nouveaux enjeux de la profession liés à la « data » et aux « soft skills » qui a débuté à la rentrée 2019. En fin d'année, environ 50 professionnels avaient suivi le parcours en tout ou partie.

Plus d'infos et inscriptions en **cliquant ici**.

«L'IA... ET VOUS»

Si vous n'avez pas pu suivre tous les travaux du Lab50, ceux-ci ont été regroupés dans une synthèse intitulée « L'IA et vous » dans laquelle sont traités les principaux axes de travail entre 2018 et 2019, avec une mise en avant de témoignages de professionnels ayant fait le saut dans le numérique, à l'instar des mémorialistes du futur.

Pour lire ou relire notre synthèse, **cliquez ici**.

Cette synthèse a été présentée lors de la conférence du même nom aux Universités d'été 2019.



15

LES MÉMORIALISTES DU FUTUR S'ENVOLENT POUR LE DIGITAL CPA À SEATTLE

Toujours dans le cadre des universités d'été 2019, les **premiers prix des Mémoires du futur** ont été remis à 4 mémorialistes qui ont retenu notre attention par la qualité de leurs travaux, leurs apports pour l'avenir des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, ainsi que leur capacité à communiquer et à fédérer sur ces sujets.

- prix «coup de coeur» à **Elisa Tomasini-Bartoli** et **Stéphane Grandvaux**.
- prix «remarquables» à **Eléonore Caiveau-Partula** et **Romain Froment**.

Elisa Tomasini-Bartoli et Romain Froment ont ainsi rejoint l'équipe d'envoyés spéciaux des professionnels du chiffre en décembre 2019 au congrès des experts-comptables et auditeurs américains dédié aux enjeux du digital.

Retrouvez leurs comptes rendus sur notre site, **en cliquant ici**.



EXPLORER DEMAIN : VOTRE DOSE D'INSPIRATION AVEC LE LAB50



Le Lab50 expérimente un nouveau canal de communication qui a le vent en poupe pour toucher un public plus large et communiquer d'une manière originale sur les évolutions des professions d'EC et CAC. Pour cela, Le Lab50 a rejoint la grille des programmes du Radio Village Innovation, la webradio du Village by CA, lieu devenu incontournable dans l'écosystème startup parisien, avec son émission « **Explorer demain** ».

Le pitch : donner la parole à des acteurs de l'innovation, des scientifiques, des profils atypiques ou pas, inspirants dans tous les cas, et résonner dans l'écosystème entrepreneurial.

Liste des émissions diffusées depuis décembre 2019 :

- Comprendre et prévenir la surcharge cognitive
- Demain, tous data scientists ?
- Demain, tous mieux protégés contre les cyber risques ?
- Nouveaux métiers du digital - comment les accompagner ?
- Covid-19 - l'IA au service des cabinets comptables et des entreprises

Retrouvez l'ensemble de ces émissions sur notre site, lelab50.fr (rubrique podcast).

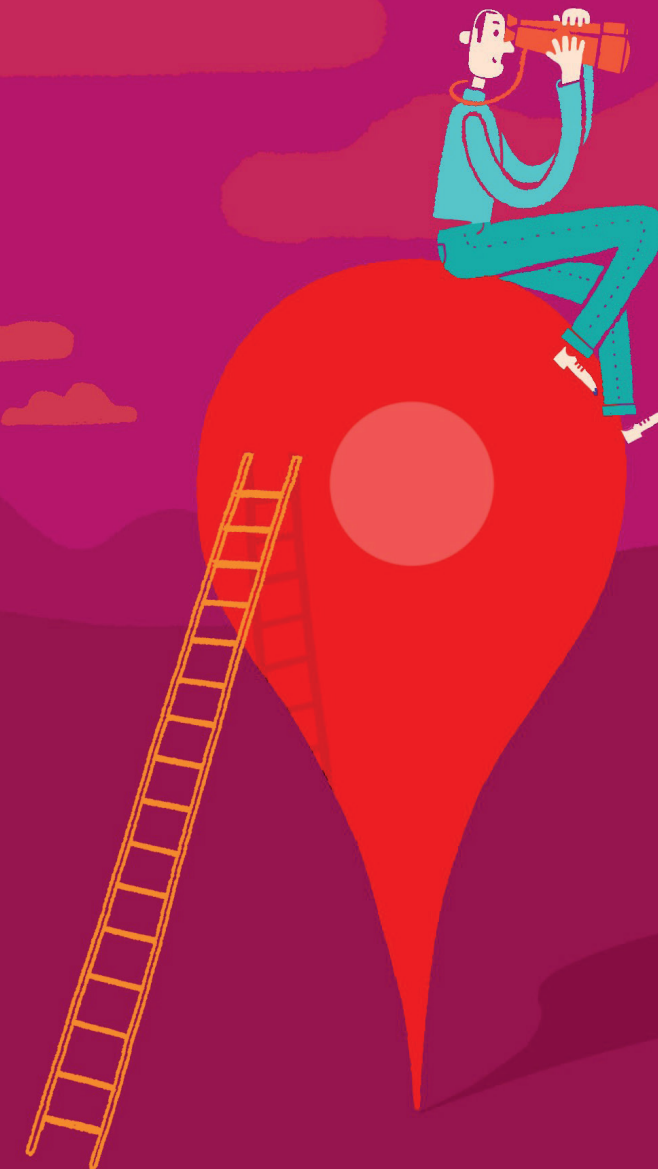
PERSPECTIVES 2020 : UNE NOUVELLE ANNÉE TOURNÉE VERS LES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES

En 2020, le Lab50 souhaite aller plus loin dans l'acculturation des professionnels aux enjeux digitaux du futur et dans la diffusion de solutions concrètes pour les cabinets.

4 objectifs pour cette nouvelle année dirigés par 4 groupes de travail :

- Un groupe de travail axé « **data** » pour renforcer les actions afin de développer la culture data des professionnels grâce notamment à l'élaboration de fiches mission pratiques et un rapprochement avec **le Club Power BI France** ;
- Un groupe de travail « **clients** » qui a pour objectif de transformer les business model des cabinets dans une orientation « valeur » et « soft skills ». Il proposera une série d'articles sur les avantages du CRM dans les cabinets d'EC et de CAC, ainsi qu'une réflexion sur les business models digitaux ;
- Un groupe de travail « **Open Innovation** » qui a pour but d'enrichir l'écosystème de la profession par l'ouverture aux entreprises innovantes ;
- Un groupe de travail « **prospective internationale** » qui permettra au Lab50 de renforcer les connexions internationales avec les CPAs canadiens et américains.

SYNTHÈSES DES ACTIVITÉS



SERVICE CONFRÈRES

SERVICE CONFRÈRES



Martine Leconte,
Elue de la CRCC de Paris
et déléguée régionale de
l'inscription et du stage



Chantal Honigman,
Elue de la CRCC de Paris



Nathalia Mirakoff,
Responsable du service
confrères



Nathalie Zoa,
Assistante du service
confrères

LA CRCC DE PARIS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la profession marquée par les délégations entre le H3C et la CNCC, la CRCC de Paris conserve son rôle d'interlocuteur privilégié dans les démarches d'inscription des personnes physiques ou morales, ainsi que la radiation, l'omission de la liste nationale des commissaires aux comptes, ou toute autre modification des mentions figurant sur cette liste.

UNE ACTIVITÉ QUI NE SE LIMITE PAS À L'INSCRIPTION

Le service confrères implique de multiples interventions quotidiennes :

● GESTION DE L'ANNUAIRE DES MEMBRES

Le service confrères a pour mission la vérification de la complétude et la conformité des dossiers d'inscription. Il assure également le suivi des inscriptions, modifications, transferts, démissions et omissions.

Au 31 décembre 2019, on constate ainsi une légère baisse du nombre de personnes physiques inscrites auprès de la CRCC de Paris par rapport à 2018. Nous sommes passés de 2806 inscriptions à 2734 soit une baisse de 2.57 % expliquée en grande partie par les départs en retraite et les démissions de CAC sans mandat.

Concernant les personnes morales, on note en revanche une légère hausse des inscriptions par rapport à 2018 (1623 contre 1605). On constate, malgré tout, une tendance au regroupement des cabinets par le biais de TUP et de fusions-acquisitions qui risque d'entraîner dans les prochains mois une baisse des inscriptions des personnes morales.

● ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES DÉCLARATIVES SUR LE PORTAIL NATIONAL AGLAE, GESTION DES MANDATS

Émissions de la clé d'activation, aide dans les déclarations d'activité, notifications de mandats, régularisation et suivi, demandes de dérogations, figurent également parmi les activités réalisées à votre entier service.

STAGE

En application du règlement du stage datant du 9 juillet 2015, la CRCC s'assure du bon déroulement du **stage CAFCAC**. Elle est chargée de l'inscription, mais aussi du suivi, des éventuelles dispenses, et de la délivrance des certificats de fin de stage.

La CRCC de Paris a connu une baisse importante du nombre de ses stagiaires CAFCAC depuis 2015, passant d'un effectif de 34 à 14 stagiaires. **Mais grâce à ses actions d'attractivité auprès des jeunes, le nombre de stagiaire se stabilise et la CRCC de Paris compte en 2019, 15 stagiaires.**

Elle assure également la gestion des habilitations de maîtres de stage qu'elle délivre ou qu'elle retire après vérification des conditions et obligations pesant sur le maître de stage. **On compte actuellement 1359 commissaires aux comptes habilités à recevoir des stagiaires**, un chiffre qui ne connaît pas de variation notable.

CRÉATION D'UNE COMMISSION POUR L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après la Loi PACTE, il était important pour la CRCC de Paris d'offrir en plus de ses missions régaliennes un service personnalisé d'accompagnement des commissaires aux comptes impactés. Ainsi, en 2019 la CRCC de Paris a créé le groupe de travail « GT ACCOMPAGNEMENT » supervisé par les élus de la CRCC membres du conseil. Cette équipe, assistée par les permanents de la compagnie, ont mis en place : des réunions d'écoute, des accompagnements téléphoniques, des coaching pour accompagner les CAC en difficultés.

SYNTHÈSES DES ACTIVITÉS

CONTRÔLE QUALITÉ



Laurent Dupas,
Elu de la CRCC de Paris
et vice-président de la
commission nationale du
contrôle d'activité (CNCA)



Bruno Rongier,
Elu de la CRCC de Paris et
membre régional de la CNCA



Denis Zago,
Elu de la CRCC de Paris et
membre régional de la CNCA



Nathalia Mirakoff,
Responsable du contrôle
qualité

Entourés d'un corps de contrôleurs composé d'une cinquantaine de confrères ayant vocation à effectuer les contrôles suivant un protocole déterminé.

LES CONTRÔLES QUALITÉ

Les dispositions des articles L.821-1, 821-9 et R821-75 du code de commerce imposent pour la profession un contrôle qualité. Il s'agit notamment d'apprécier le respect des normes et de la déontologie dans une logique de missions légales et non contractuelles. C'est le **Haut Conseil au Commissariat aux Comptes** qui définit le cadre et les orientations des contrôles ; il en supervise la réalisation et peut émettre des recommandations dans le cadre de leur suivi.

Les contrôles¹ sont réalisés en fonction d'une analyse des risques portant sur :

- Les **missions de certification** (vérification du respect des règles d'indépendance, de la conformité aux normes applicables à la mission du CAC, l'adéquation des ressources affectée à la réalisation des missions et les honoraires perçus par le CAC) ;
- Le **système de contrôle de qualité interne** mis en place par le CAC.

Les CRCC agissent, compte tenu de la réforme européenne de l'audit, dans le cadre d'un contrat de délégation avec une responsabilité finale qui est l'attribut de notre autorité de contrôle.

Il s'agit d'un service régalien des CRCC.

¹ Champ d'intervention des contrôles cf. article R.821-71

CONTROLE QUALITÉ

QUELQUES CHIFFRES

En 2019, 429 contrôles étaient programmés au niveau de la CRCC de Paris dont 362 administrés.

Sur les 362 contrôles administrés, 38 contrôles ont été annulés (demandes de report/démission/absence de mandats), 261 ont été opérés par la CRCC de Paris et 63 par la CNCC.

En volumétrie, la CRCC de Paris représente 25 à 30% des contrôles à l'échelle nationale.

PERSPECTIVES 2020

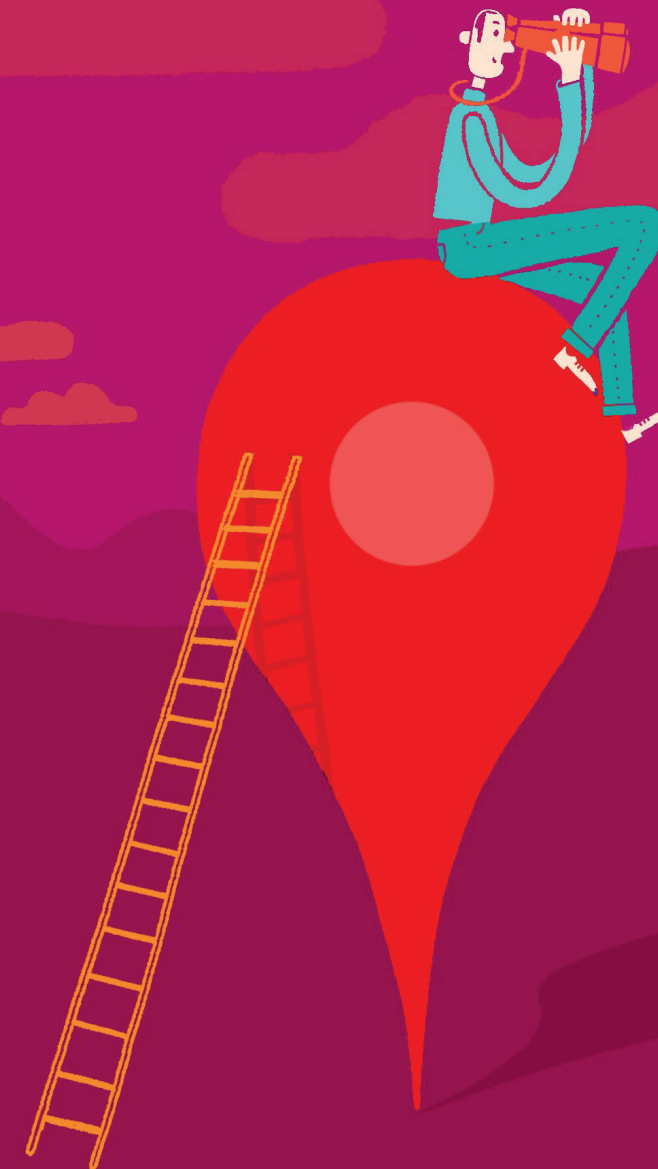
D'une manière générale, il sera question d'adapter le contrôle qualité au nouveau contexte posé par la loi PACTE.

Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation, alliant pédagogie et confraternité, auprès des confrères futurs contrôlés sous deux principaux angles :

- Le contrôle qualité ne doit pas être vécu comme une sanction mais comme un moyen pour le professionnel de garantir une amélioration continue de ses travaux et de ses procédures internes ;
- Promouvoir l'obtention d'un « label qualité » pour les contrôles réussis notamment en sensibilisant les professionnels sur leurs obligations.

En parallèle, nous nous attacherons à respecter les délais impartis par le H3C pour les contrôleurs et les contrôlés...

SYNTHÈSES DES ACTIVITÉS



SERVICE FORMATION

SERVICE FORMATION



Mélanie Charles,
Vice-présidente déléguée de
la CRCC de Paris



Nathalia Mirakoff,
Responsable de la formation

RÔLE DU SERVICE FORMATION

Le service Formation de la CRCC de Paris a pour mission d'accompagner ses membres dans le suivi de leur obligation de formation.

La CRCC de Paris participant à la gouvernance de l'ASFOREF depuis 2009, le service Formation travaille également en lien avec l'organisme de formation dans l'évolution de son catalogue avec les nouveaux besoins de compétences des commissaires aux comptes en conséquence de la loi Pacte et de la digitalisation de l'économie.

BILAN 2019 DU SERVICE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE LA DELEGATION DU SUIVI DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Dans le cadre du suivi délégué de la formation professionnelle par le H3C, la CNCC et les CRCC par extension sont mandatées pour réaliser les missions suivantes :

- **Relance des CAC pour la réalisation de leur obligation déclarative**

Fin 2018, sur les 2 892 commissaires aux comptes inscrits, 2 785 avec une déclaration de formation à effectuer en 2019.

Le taux de saisie des déclarations de formation 2019 est passé de 56.4% à 70.86% entre le 31 mars et le 31 mai (vs 67.63% au 31 mai 2018).

Malgré le contexte d'entrée en vigueur de la loi PACTE, l'obligation de formation a en grande partie été respectée notamment grâce au travail d'accompagnement quasi-individuel réalisé par le service.

- **Contrôle des justificatifs de formation**

Un échantillon de 3% des justificatifs a été constitué aléatoirement par la CNCC, soit 2 672. 90% des justificatifs contrôlés sont valides. Peu de cas litigieux ont été relevés au niveau de la CRCC de Paris.

NB : Depuis le 1er juin 2019, il est désormais possible de saisir sa déclaration de formation et de télécharger les justificatifs correspondants tout au long de l'année.

OBLIGATIONS DE FORMATION ET FINANCEMENT – POUR RAPPEL

- La « formation professionnelle » devient «la formation professionnelle continue» (article L822.28-1 à 19 C.com)
- La notion d'homologation a disparue en février 2018. (heures audit/CAC)
- 120h minimum de formation sur 3 ans
- 20h minimum au cours d'une même année
- En référence au Code du travail pour l'identification de la nature des formations, différenciation entre «formation» et «colloque/conférence» (une formation : action dispensée par un organisme de formation référencé, avec un objectif précis, remise d'un support, qui prévoit l'appréciation des participants, ainsi qu'un test de validation des connaissances pour le reste il s'agira d'une conférence)
- 40h maximum sur 3 ans pour les colloques ou conférences

L'obligation de formation concerne les CAC inscrits ayant au moins un mandat. Cependant, tout CAC inscrit doit répondre à ses obligations, c'est pourquoi, la CRCC de Paris continue de sensibiliser les CAC concernés car le H3C s'intéresse à ces CAC.

En parallèle, les professionnels doivent également prendre en compte le changement profond des modes de financement des formations instauré par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » adoptée le 5 septembre 2018.

ÉVOLUTION DES FORMATIONS SELON LES BESOINS DES PROFESSIONNELS

De nouveaux modules de formation développés par CNCC Formation et la CRCC de Paris en 2019 ont été intégrés au catalogue de l'ASFOREF :

- Engager le rebond
- Conduite du changement
- Mission ALPE
- Cybersécurité
- Communication et marketing

FRÉQUENTATION DES FORMATIONS ASFOREF

Nous avons observé en 2019 une baisse de fréquentation des formations ASFOREF par les commissaires aux comptes :

	2019	2018	2017
Jours auditeurs	2255	2733	3252
Nombre d'inscrits	1698	2311	2636
Sessions tenues	133	160	174

L'ensemble des formations par catégorie est repris dans le tableau ci-dessous. Le nombre d'inscrits est traduit en jours auditeurs (nombre de participants X nombre de jours suivis). Ces chiffres permettent de mesurer l'évolution de l'année par rapport aux années précédentes.

SESSIONS INTER	Nombre jours	Nombre sessions	Nombre inscrits	Nombre Jours Auditeurs 2019	Nombre Jours Auditeurs 2018	Nombre Jours Auditeurs 2017
Parcours	4	12	189	621	456	672
Actualités	12	29	462	462	554	663
Ateliers	-	-	-	-	5	0
Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation	11	12	151	154	235	226
Audit et contrôle interne	19	28	253	317	641	865
Cadre juridique de la mission du CAC	3	8	75	75	148	154
Secteurs / Associations	9	10	128	128	231	197
Technologies de l'information	10	19	240	298	189	122
Déontologie et normes	6	11	142	142	207	264
Formations CRCC	1	2	35	35	51	89
Communication	3	2	23	23	16	-
TOTAL	78	133	1698	2 255	2733	3252

Commentaires :

Concernant les formations proposées au catalogue de l'ASFOREF, on observe une hausse de la fréquentation dans les catégories suivantes :

- Parcours
- Technologies de l'information avec le développement de nouveaux séminaires

Une nouvelle catégorie « Communication » a vu le jour en 2018, comprenant une formation « Savoir communiquer avec efficacité » et qui continue d'attirer des participants en 2019.

Le format des demi-journées « Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation » ne semblent pas convenir aux professionnels.

La baisse générale de la fréquentation des formations peut, outre la crise de gilets jaunes, les grèves de fin d'année, s'expliquer par les événements gratuits proposés par les instances tels que :

- Journée du 9 juillet, « Audit : les clés de la reconquête » regroupant près de 560 commissaires aux comptes, organisé par la CRCC de Paris ;
- Les Universités d'été en septembre 2019, rendez-vous très prisé des professionnels franciliens, ayant réuni plus de 5000 participants lors de cette édition.

PERSPECTIVES 2020

En 2020, en parallèle des effets de la loi Pacte, la crise sanitaire liée au Covid-19 aura un impact important sur la vie des cabinets et la formation des commissaires aux comptes.

Pour les aider, la CRCC de Paris travaille depuis 2019 sur la conception de module de formation qui donnera aux professionnels des clés pour repenser leur stratégie, leur relation-client, leur management et développer de nouvelles offres de missions à l'image des **SACCrées soirées** : 2 heures d'atelier pratique pour développer l'écoute de son client et mieux répondre à ses besoins.

L'accent sera également mis sur le développement de formations davantage orientées sur les systèmes d'information.

SYNTHÈSES DES ACTIVITÉS

SERVICE JURIDIQUE



Chantal Honigman,
Elue de la CRCC de Paris en
charge du service juridique



Miassa Aidoud,
Responsable du service
juridique



Alexandre Maribon,
Juriste

RÔLE DU SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique de la CRCC de Paris ne se limite pas au traitement des dossiers disciplinaires ou litigieux, mais œuvre à travers des permanences téléphoniques, la rédaction d'articles et sa contribution à l'organisation des événements les plus importants, à informer ses membres sur les actualités intéressant directement la profession et son exercice.

Des permanences juridiques (hors droit social et fiscal) sont tenues quotidiennement.

La **commission juridique**, point fort de ce service, assure une permanence tous les mardis de 10h à 17h en présence de Ramon Gonzalez et Christian Tessiot, assistés des permanents du service.

En 2019, ce sont 954 appels traités (864 en 2018). Les questions sur les conséquences de la loi PACTE ont été au cœur de cette année 2019.

Force de proposition et toujours en lien avec l'actualité, le service juridique produit pour le site internet des publications sur les actualités générales ou techniques.

L'information est aussi transmise aux consœurs et confrères lors de manifestations telles que les Focus sur l'actualité ou encore la manifestation au Tribunal de Commerce pour lesquelles le service juridique produit les contenus.

LA RÉOLUTION DES LITIGES

Tout au long de l'année, le service juridique est en charge de la résolution des litiges. A ce titre, ce sont **33 conciliations traitées en 2019** (31 en 2018) et **19 réclamations reçues** (22 en 2018).

SERVICE JURIDIQUE

ASSISTANCE DÉFENSES CONFRÈRES

Dans tout dossier à « risque » pouvant entraîner une mise en cause ou une audition, le service juridique répond aux appels reçus sur le numéro vert pendant les heures d'ouverture de la CRCC et oriente les commissaires aux comptes dans les démarches à mener. Il tient informé **Bruno RONGIER**, élu en charge de l'assistance Défense confrères. En 2019, 8 appels ont été pris en charge.

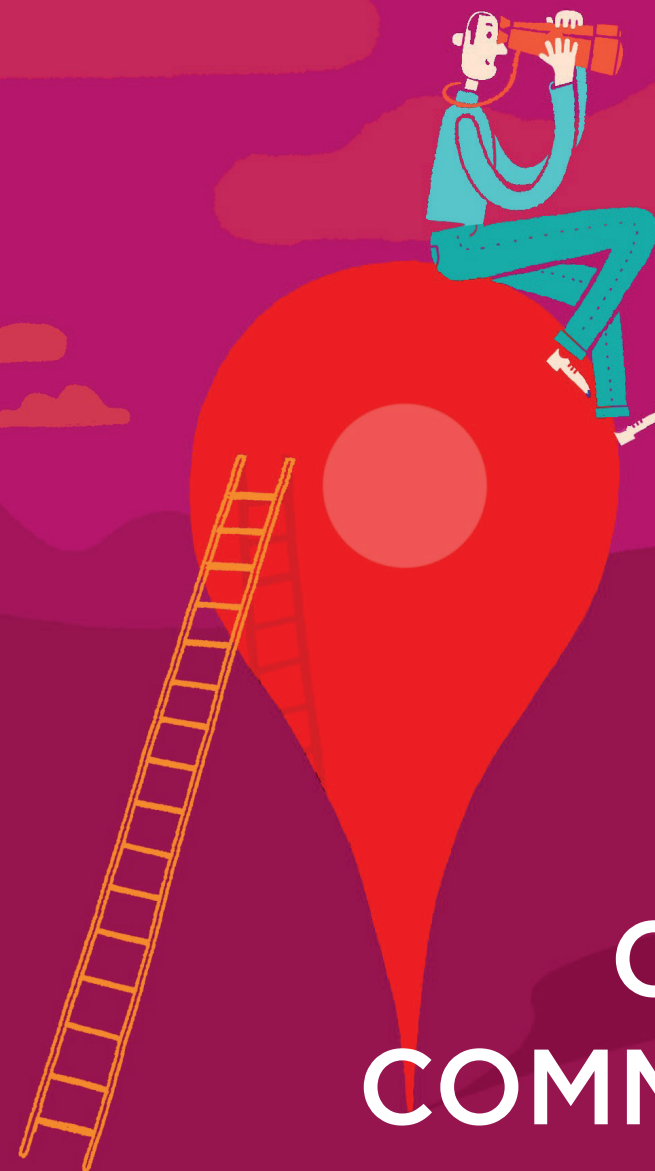
Ce numéro vert est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au 0 800 39 49 59.

PERSPECTIVES 2020

L'année 2020 est principalement marquée par les modifications du code de déontologie et la partie réglementaire du code de commerce subséquentement à l'entrée en vigueur de la loi PACTE.

Par ailleurs, le premier semestre 2020 aura été singulièrement marqué par la crise du COVID qui aura amené beaucoup d'interrogations sur le déroulement de l'audit et mis en exergue le rôle du CAC dans la prévention des difficultés des entreprises.

SYNTHÈSES DES ACTIVITÉS



COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ



Camille Boivin,
Vice-président délégué
de la CRCC de Paris



Mélanie Charles,
Vice-présidente déléguée de
la CRCC de Paris



Sophie Darde-Pavard,
Elue de la CRCC de Paris



Angela Ibanez,
Secrétaire générale adjointe



Laura Setti,
Webmaster / chargée de
communication

RÔLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ

La commission a pour objectif d'**informer** les commissaires aux comptes, de les **accompagner** dans l'accomplissement et les évolutions de leur mission et de faire **rayonner** la profession auprès de son environnement en organisant diverses manifestations et en diffusant des informations sur ses divers supports digitaux.

Le commission s'implique également dans l'**attractivité de la profession** en valorisant auprès des étudiants son image et les opportunités de carrières qu'elle peut offrir.

NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

● SITE INTERNET

En 2019, la commission a œuvré à la refonte intégrale du site internet de la CRCC de Paris. Mise en avant des outils et services à destination des commissaires aux comptes, ergonomie améliorée, nouvelles rubriques en direction des dirigeants et des étudiants, connexion avec l'actualité... le nouveau site Internet de la CRCC de Paris se veut plus pédagogique et tourné vers l'ensemble de ses parties prenantes, sous le signe de l'innovation et de la reconquête !



● RÉSEAUX SOCIAUX

Communications sur les événements, actualités de la profession, live tweets ... Soucieuse de faire rayonner la profession dans son environnement, la CRCC de Paris a augmenté sa visibilité sur les réseaux sociaux.



+ 38% de nouveaux abonnés sur les réseaux twitter et LinkedIn depuis 2018.

● RELATION PRESSE



22 interviews



7 événements médiatisés



109 articles parus

Thèmes phares de l'année :

- Loi pacte : réactions, actions, solutions
- Audit du futur : IA, ICO, blockchain

En 2019, notre présence est équilibrée dans les médias presse éco/entreprise, presse informatique et presse comptabilité. Comparé à 2018, nous avons progressé de 24% dans la presse éco/entreprise.

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

La CRCC s'est appuyée tout au long de l'année sur l'**ANECs (Association Nationale des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes) Ile-de-France** et le **CJEC (Club des Jeunes Experts -Comptables et Commissaires aux comptes) Ile-de-France** pour entretenir ses relations avec les jeunes au travers notamment de la présentation du métier de CAC dans différents établissements scolaires et de la mise en place de jeux concours :

- **CAC&Match** : un projet porté par la CNCC, dont l'objectif est de faire réaliser à des étudiants de L3 ou M1, une vidéo d'1m30 pour présenter de manière originale le métier de commissaires aux comptes.
- **Business Game** : 24h en équipe pour créer son entreprise virtuelle, se confronter aux difficultés que celle-ci peut rencontrer, et relever le défi de les surmonter !



LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

06/02

«LE MARCHÉ DE LA CONFIANCE» au Tribunal de Commerce de Paris

Une grande conférence au Tribunal de commerce de Paris consacrée au rôle du commissaire aux comptes dans la construction de la vérité avec notamment l'intervention de Joël Moret Bailly, professeur de droit à l'Université de Saint-Etienne.

25/03

FOCUS SUR L'ACTUALITÉ A PARIS, PUIS EN DÉPARTEMENTS

Près de 300 professionnels réunis pour traiter de l'actualité juridique et comptable de la profession. L'occasion aussi pour la CRCC de Paris dans un contexte de loi Pacte, de présenter son nouveau dispositif d'accompagnement des commissaires aux comptes.

19/02

MATINALE «CYBERAUDIT»

Nathalie Malicet, vice-présidente de la commission numérique et innovation de la CNCC est venue faire la démonstration de l'outil CyberAudit, un outil de diagnostic financier cybersécurité.

08/02

PRESTATION DE SERMENT

Moment fort de la vie d'un commissaire aux comptes, près de 70 récipiendaires inscrits à la CRCC de Paris ont prêté serment à la Cours d'appel de Paris.



28/05

MATINALE «LA DATA ANALYSE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE BLANCHIMENT»

Une matinale en présence du directeur de Tracfin, Bruno Dalles pour montrer la place de la data science dans la lutte contre la fraude et le blanchiment ainsi que les nouveaux outils pour renforcer le rôle des professionnels du chiffre dans cette lutte.



DU 3 AU 6/09

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2019 #UE2019

Plus de 5500 participants réunis à l'Université Paris Descartes pour 4 journées d'ateliers, de conférences (dont la conférence des Présidents consacrée aux changements liés à la loi Pacte et la conférence «L'IA et vous : redonnez du sens à l'innovation» organisée par le Lab50) et d'échanges avec vos consœurs, confrères et des partenaires.

29/10

SOIRÉE «RECONQUÊTE» SUIVIE DE «STARCAC»

Une soirée co-organisée avec l'ANECS et le CJEC Ile-de-France pour échanger ensemble de l'après Pacte. L'occasion aussi pour l'ANECS Ile-de-France d'organiser dans nos locaux, la StarCAC, un moment ludique pour préparer le DEC ou le CAFAC.

09/07

«LES CLÉS DE LA RECONQUÊTE»

Plus de 500 professionnels présents pour une journée de 7h de formation dont l'objectif était d'apporter aux commissaires aux comptes des clés de reconquête suite à l'adoption de la loi Pacte à travers différentes thématiques : conduire le changement, développer de nouvelles missions, s'inspirer des évolutions professionnelles au Canada, etc...



08/10

MATINALE «L'AUDIT DU FUTUR»

Une matinale pour traiter des bouleversements des usages et techniques d'audit par les nouvelles technologies.

06/06

SOIRÉE DU E-RECRUTEMENT

Les 15 écoles partenaires ont convié 130 de leurs étudiants à rencontrer des experts-comptables et commissaires aux comptes de la région Ile-de-France. L'occasion de découvrir BBigger, vitrine des cabinets de la région afin de permettre aux étudiants de trouver la structure qui leur correspond.

03/12

«LES RISQUES PROFESSIONNELS DU CAC»

Alors que les responsabilités pénales et civiles s'étaient stabilisées, la responsabilité disciplinaire s'est fortement renforcée depuis 2016 et plus récemment avec la loi Pacte. L'objectif de cette conférence était de présenter les actions qui peuvent être mises en œuvre en réponse à l'évolution récente des mises en cause.

PERSPECTIVES 2020

● COMMUNICATION

En 2020, la commission communication et attractivité aura trois objectifs principaux :

- **Informers les commissaires aux comptes des impacts de la crise du Covid 19** sur les comptes des entreprises et les adaptations à réaliser sur la mise en œuvre de leur mission
- Communiquer sur les nouveaux outils et services produits par les nouvelles commissions de la CRCC de Paris dans le cadre de sa nouvelle stratégie « **Innover pour se transformer** »
- **Promouvoir la profession auprès des jeunes** en continuant à se déplacer dans les écoles pour présenter la profession et en organisant la suite des jeux concours.
- Au début de la crise sanitaire, nous avons communiqué auprès de la cible des chefs d'entreprise, via la mise en ligne d'**une FAQ pour mieux comprendre les conséquences du Covid 19 sur l'information financière de leur structure.**

● ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

La CRCC de Paris a pour projet de signer une convention de partenariat avec l'Association des L3 CCA Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif est de valoriser la filière de l'expertise-comptable et de l'audit et de promouvoir la profession de commissaire aux comptes auprès de son environnement en faisant participer les étudiants à nos événements et en leur faisant produire des contenus pour notre site internet dans la partie « devenir auditeur ».

RAPPORT FINANCIER



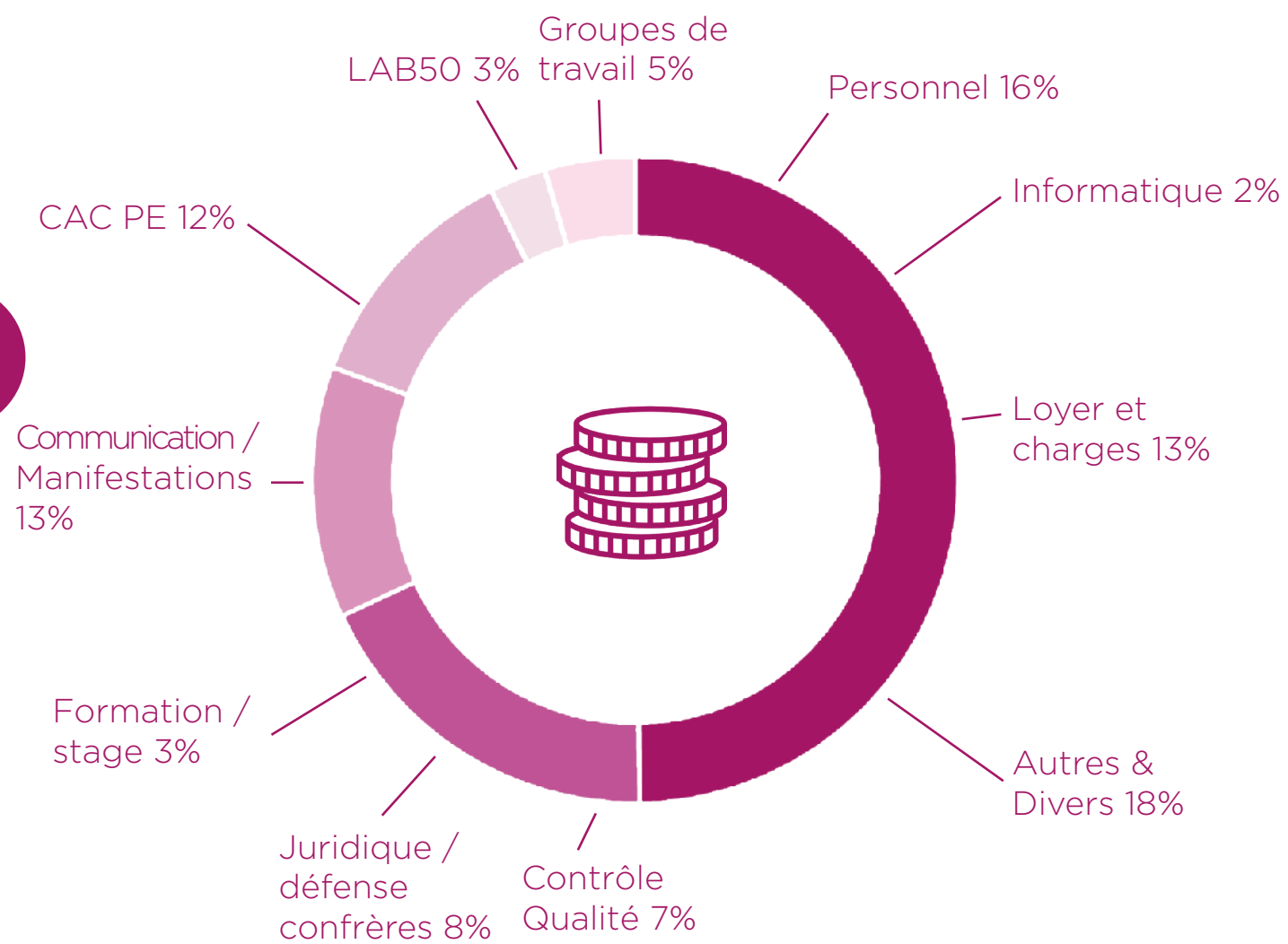
SERVICE FINANCIER



Philippe Dahinger,
Trésorier de la CRCC de Paris



Laëtitia Desgranges,
Responsable Comptable et
Ressources Humaines



RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DU TRÉSORIER



**RAPPORT DU TRESORIER
EXERCICE 2019**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2019 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 532 556 Euros contre 1 494 770 Euros pour l'année 2018.

Les charges d'exploitation passent de 2 354 677 Euros à 2 319 646 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire de 509 893 Euros à comparer à celui de 2018 qui était déficitaire de 126 900 Euros.

Le résultat financier est en augmentation et s'élève à 81 160 Euros contre 76 439 Euros pour 2018.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 591 054 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Dahinger
Trésorier

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DES CENSEURS

C.R.C.C. de Paris

RAPPORT DES CENSEURS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Monsieur le Président,
Chères Consoeurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-36 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels, proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total bilan de	€	11.135.245
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€	2.829.539
Incluant :		
• les cotisations nettes de réversion au Haut Conseil de Commissariat aux comptes, à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes et à la Compagnie d'assurance	€	1.585.406
• un total de charges d'exploitation au compte de gestion de	€	2.319.646
• un résultat bénéficiaire de	€	591.054

Ces comptes ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 1er avril 2020.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

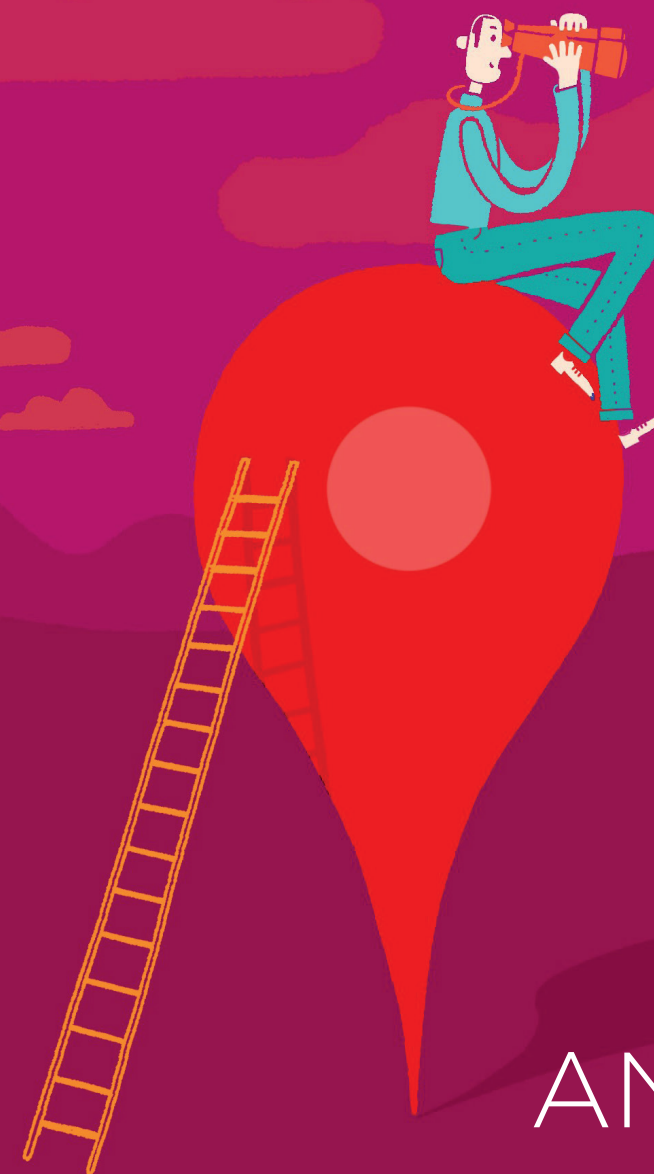
Fait à Paris, le 29 juillet 2020

Censeurs de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Christine Costard

Bénédicte Marret

RAPPORT FINANCIER



COMPTES ANNUELS 2019



**PRESENTATION GENERALE DE
L'ANNEXE**

*Comptes Annuels de l'exercice
du 01/01/2019 au 31/12/2019*

Le bilan de l'exercice présente un total de 11 135 245 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste un total de produits de 2 910 699,81 € et un total de charges pour 2 319 646,36 € dégagant ainsi un bénéfice de 591 053,45 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Régional du 1^{er} avril 2020.

Bilan Actif				
	31/12/2019		31/12/2018	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits simil	8 683	8 683	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau et informatique	38 583	25 556	14 007	21 603
Mobilier de bureau	91 026	13 174	77 852	88 955
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SGI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000		6 125 000	6 125 000
Créances rattachées à des participations	1 418 782		1 418 782	1 024 807
Total I	7 681 044	47 393	7 633 651	7 258 365
ACTIF CIRCULANT				
Avances & Acomptes versés	35 245		35 245	11 850
Colisations / FAE	270 181	1 127	268 054	408 138
Autres créances	858 145		858 145	327 630
Valeurs mobilières de placement	1 902 938		1 902 938	1 758 186
Disponibilités	812 311		812 311	2 588 645
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 801		23 801	27 085
Total II	3 502 721	1 127	3 501 594	5 132 514
TOTAL ACTIF	11 183 765	48 520	11 135 245	12 390 879

Bilan Passif		
	31/12/2019	31/12/2018
Réserves	34 285	34 285
Report à nouveau	8 338 771	8 382 812
Résultat de l'exercice	581 054	-55 841
Total I	9 962 110	9 371 056
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	84 785	84 559
Total II	84 785	84 559
DETTES		
Banques	22 156	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 030	407 781
Dettes fiscales et sociales	107 801	104 856
Autres dettes	683 190	2 421 475
Produits constatés d'avance	1 173	1 173
Total III	1 088 350	2 935 264
TOTAL PASSIF	11 135 245	12 390 879

Compte de résultat		
	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS		
Coût d'acquisition nettes	1 532 596	1 494 778
Dont Réductions accordées	-32 850	- 38 490
Produits divers *	160 825	149 749
Reprises de provisions et transferts de charges **	508 655	347 740
Quote-part du résultat SCI	627 503	235 518
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 829 539	2 227 777
CHARGES		
Actifs et charges externes **	1 480 859	1 646 232
Impôts et Taxes	53 959	47 041
Charges de personnel	535 594	569 325
Autres charges**	204 611	71 869
Dotations aux amortissements	19 270	17 218
Dotations aux provisions **	1 127	736
Dotations pour risques & charges	24 226	2 256
CHARGES D'EXPLOITATION	2 319 646	2 354 677
RESULTAT D'EXPLOITATION	509 893	-126 900
Produits financiers	81 160	76 439
Charges financières	0	0
RESULTAT FINANCIER *	81 160	76 439
RESULTAT COURANT	591 054	-50 461
Produits Exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	5 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-5 380
RESULTAT DE L'EXERCICE	591 054	-55 841

* **Détail en annexe**

ANNEXE

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2- EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3- EVENEMENTS POST CLOTURE

4- MODES ET METHODES D'EVALUATION

4.1 ACTIF IMMOBILISE

4.2 CREANCES

4.3 ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT

4.4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

4.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

5- COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

5.1 ACTIF IMMOBILISE

5.2 AUTRES CREANCES

5.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

5.4 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

5.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

5.6 AUTRES DETTES

5.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

5.8 AUTRES CHARGES

5.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS

5.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

5.11 RESULTAT FINANCIER

6- EFFECTIF

7- FILIALE

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux dispositions comptables intégrées dans le Code du Commerce, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

1.2 PRINCIPES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.3 METHODE

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

1.4 DEROGATIONS

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes, sauf pour :

- la présentation des revenus en provenance de la SCI (produits d'exploitation au lieu de produits financiers).

1.5 CHANGEMENT DE METHODES

Néant.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque la C.R.C.C de Paris a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue. Elles représentent le montant évalué et estimé par les services de la C.R.C.C de Paris.

1.7 QUOTE-PART DU RESULTAT SCI DU 50 RUE DE LONDRES

La quote-part du résultat 2018 de la SCI DU 50 RUE DE LONDRES a été enregistrée dans les comptes de la CRCC en application des dispositions prévues dans les statuts de la SCI.

Il a été décidé de rattacher en produits d'exploitation les revenus issus de la participation détenue dans la société civile immobilière de la rue de Londres.

Pour information, la quote-part du résultat en 2019 de la société civile s'élève à la somme de 627 503 € contre la somme de 235 518 € l'année précédente.

2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Le résultat comptable augmente de 646 894 €, entre 2018 et 2019.

Cette variation résulte principalement des deux éléments suivants :

- la quote-part du résultat de la SCI a été amoindrie en 2018 par la mise au rebut d'une partie des Immobilisations corporelles du bâtiment réhabilité (+392k€).
- le changement de méthode de la CNCC pour le reversement des coûts administratifs sur les délégations du H3C (+172k€)

3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

L'épidémie de coronavirus déclarée début d'année 2020 est un événement non lié à des conditions existant à la date de clôture. La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

4. MODES ET METHODES D'EVALUATION

4.1 ACTIF IMMOBILISE

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

4.1.2. Immobilisations financières

La méthode retenue pour les titres de participation est la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la quote-part de détention dans les capitaux propres corrigée des perspectives des rentabilités.

A la clôture de l'exercice, la C.R.C.C de Paris détient une participation dans la SCI du 50 rue de Londres à hauteur de 50%.

Cf. Tableau des filiales et participations joint à l'annexe.

4.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

4.3. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

4.4. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite et médailles du travail ont été calculées au 31 décembre 2019 en tenant compte d'un taux d'actualisation à 0,77% (contre 1,57% au 31 décembre 2018), d'un taux d'augmentation annuelle des salaires de 1,00% (idem en 2018) et de la table de mortalité 2006-2008 (comme en 2018). Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision.

4.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités ont été placées sur des comptes à court et long terme. La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmentée des intérêts financiers à percevoir sur CAT.

5. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

5.1 ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2018	Acquisitions	Sorties	31/12/2019
Logiciels	8 882			8 882 000
Matériel de bureau et informatique	38 982	2 571		38 583
Mobilier de bureau	81 027			81 027
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000			6 125 000
Créances rattachées à des participations	1 024 807	827 503	235 518	1 416 792
TOTAL	7 286 488	630 074	235 518	7 681 044

5.2 AUTRES CREANCES

	31/12/2019	31/12/2018
CAC en mouvement	30 198	
OEC	58 918	60 810
CRCC Autres	8 128	9 308
CNCC	317 805	4 584
CNCC Cotisations	8 537	4 920
CNCC Contrôle Qualité	30 734	60 132
Produits à recevoir	185 887	188 115
Divers	28 328	21 980
TOTAL	658 144	327 630

5.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2019	31/12/2018
BP parts	8 850	8 850
BP compte à terme	1 350 000	1 350 000
CREDIT DU NORD capitalisat	543 988	400 316
TOTAL	1 902 938	1 759 166

5.4 – EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1er janvier 2019	9 392 612,07
➤ Résultat 2018	- 55 840,98
Solde au 31 décembre 2019	9 336 771,09

5.5 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2019 :

	Valeur au 01/01/2019	Dotations 2019	Reprises Provisions utilisées 2019	Reprises Provisions non utilisées 2018	Valeur au 31/12/2018
Provisions pour risques	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	84 559	24 226	24 000	0	84 785
TOTAL	84 559	24 226	24 000	0	84 785

Elles se décomposent en :

- Provision IDR et médailles du travail = 10 k€
- Provision pour charges sur rapprochement Contrôle Qualité / CNCC 2013 à 2016 = 14 k€

5.6 AUTRES DETTES

	31/12/2019	31/12/2018
Assurance (SOPHIASSUR)	157 827	69 646
C.N.C.C	223 273	122 781
Financement H3C	90 585	2 108 784
Elections		
Défrayement Contrôle qualité	17 175	17 175
OEC		
CAC - Régularisation cotisations	93 540	83 928
Autres	110 780	18 171
TOTAL	693 190	2 421 475

5.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2019	31/12/2018
Honoraires relations publiques	57 600	57 600
Honoraires contrôle qualité	8 400	
Honor. Déf. Contrôles / Assistance Contrôles	60 696	57 770
Honoraires Etude / assistance Compagnie	277 585	374 737
Colloques, conférences, séminaires	180 287	183 138
Réceptions	60 233	39 597
Affranchissement et roulage	14 632	15 358
Indemnités de fonction	88 500	100 000
Loyers et Charges locatives	256 401	243 561
Participation charges OEC, CNCC, CRCC Versailles	36 041	145 652
Autres *	415 524	418 774
TOTAL	1 480 859	1 646 232

* Le Poste « Autres » se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Frais d'impression	12 113	8 422
Fournitures administratives	2 925	3 611
Locations de matériels	17 908	6 037
Maintenance	34 715	41 229
Documentation	12 659	12 160
Bibliotèque	5 195	5 293
Téléphone, internet, service Fax-E-mails	12 362	11 072
Petit matériel informatique et bureau	1 700	1 950
Prestations de services informatiques	41 955	23 634
Honoraires divers	101 128	122 320
Divers	172 864	183 047
TOTAL	415 524	418 774

5.8 AUTRES CHARGES

	31/12/2019	31/12/2018
Concours divers : Partenariat, Subvention		
AFFIC, CERCELES DES JUGES	20 000	20 000
ANECs	9 000	7 000
CJEC	4 500	4 500
AMECAR	5 000	5 000
CRCC Dépaysement	16 000	16 000
MEDEF		3 200
CGPME		4 000
LE CERCLE DE COUGNY	1 000	1 000
CP	4 000	4 000
AMAROK	5 000	5 000
CAC EN MOUVEMENT	57 878	
CAC INDEMN	50 200	
SOUTIEN CAC	500	
Créances irrécouvrables	31 533	2 169
TOTAL	204 611	71 869

5.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2019	31/12/2018
Dotation pour dépréciation des créances	1 127	736
Dotation pour risques et charges d'exploitation	24 226	2 256
TOTAL	25 353	2 992

5.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2019	31/12/2018
Rétrocession formation ASFOREF	150 000	145 285
Remboursements (SS+prévoyance+OPCALIA)	684	-3 789
Produits divers de gestion courante	10 132	8 283
Autres prod. activités annexes		
TOTAL	160 825	149 749

	31/12/2019	31/12/2018
Reprise de prov. / dépréciation des créances	736	1 587
Reprise sur risques et charges d'exploitation	24 000	23 000
Transferts de charges Contrôle Qualité	384 253	212 100
Transferts de charges d'exploitation	99 686	111 043
TOTAL	508 655	347 740

5.11 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2019 s'élève à un excédent de 81 159 € et se compose des éléments suivants :

	2019	2018
* Intérêts sur VMP	77 355	74 048
* Produit sur cession VMP	3 672	2 391
TOTAL DES PRODUITS	81 159	76 439

6. EFFECTIF :

	HOMMES		FEMMES	
	2019	2018	2019	2018
CADRES	0	0	4,38	4
NON CADRES	1	1	3,38	4,36

7. FILIALE :

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital en KE	Réserves et report à nouveau en KE	% de détention	Résultat du dernier exercice en KE	Valeur brute des titres en KE	Valeur nette des titres en KE	Compte Courant En KE	Engagements divers en KE	Chiffre d'affaires du dernier exercice en KE	Résultat en KE
SOCIété SD rue de Londres	12 250	100	50%	1 280	6 125	6 125	789		1 675	627

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES
 AUX ÉVOLUTIONS ET A LA VIE QUOTIDIENNE
 DE LA PROFESSION SUR :
www.crcc-paris.fr

ET SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ SUR
 LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@CRCCParis



CRCC DE PARIS



50 rue de Londres
 75008 Paris
 Tél : +33 (0)1 53 83 94 33
 Mail : contact@crcc-paris.fr